



Une stratégie de reconquête du bon fonctionnement des zones humides du Rhône et de la Saône

FAURE Laetitia – Région Auvergne -Rhône-Alpes
Autorité de gestion POP-FEDER

LUNAUD Emilie – Agence de l'eau
Politique Bassin « Zones humides »
et « Foncier »

Rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône - 5ème édition

1^{er} et 2 décembre 2016 - Avignon



Une stratégie sur les zones humides de l'axe Rhône-Saône

Pourquoi ? ? ?

Un besoin identifié dans le Plan Rhône 1 par les gestionnaires : « lisibilité des enjeux , et des financements »

Un objectif désormais fixé par les documents cadres du plan Rhône 2 : le « CPIER », le « POP »

- Reconquérir 400 ha de zones humides en bon état de fonctionnement (dont 200 ha au titre du POP)
- Elaborer une stratégie inter-régionale pour une action cohérente et efficace à l'échelle de l'axe



Une cohérence avec le Schéma Directeur du bassin sur la Gestion de l'eau

- Logique de restauration et de non-dégradation
- Prise en compte des fonctions, en priorité « eau » comme élément clef d'un bon fonctionnement global



Une cohérence avec la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

- Reconquête du fonctionnement des zones humides et de leurs habitats naturels support d'une biodiversité ordinaire ou patrimoniale



L'identification d'enjeux communs avec les SRCE

- Prise en compte des corridors écologiques



Le Programme opérationnel Plurirégional Rhône-Saône :

C'est quoi ? ? ?

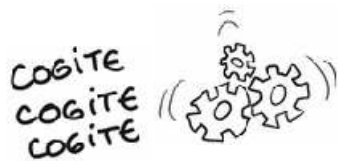
- La **rencontre entre les objectifs du Plan Rhône et ceux de la politique de développement Régionale de l'Union Européenne** (validé en 12/2014 par la Commission Européenne)
- un accompagnement du FEDER à hauteur de 33 M € (similaire à la période 2007-2013)

=> La Région Auvergne -Rhône Alpes : autorité de gestion du POP

- Des thématiques prioritaires pour un effet de levier maximum
 - Renforcer la capacité du territoire à faire face au risque inondation, (9,22M€)
 - Soutenir le développement du transport fluvial sur le territoire (9,99M€)
 - promouvoir le patrimoine du territoire: autour des itinéraires cyclables (6,32 M€)
 - Préserver et restaurer les fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides, (6.48M€):
 - le soutien à des programmes scientifiques et techniques pour aider à la définition des politiques
 - Enrayer la dégradation et restaurer les zones humides

=> objectif européen de protection et restauration de la biodiversité, protection des sols et promotion des services liés aux écosystèmes

- Une logique de **performance** dépendante de l'atteinte des résultats fixés : 200 ha d'habitats soutenus pour atteindre un meilleur état de conservation (réserve financière)
- Une **articulation** avec les autres programmes européens, en particulier avec les programmes de développement rural



Une stratégie « zones humides »

Ce qu'elle est? Ce qu'elle n'est pas?

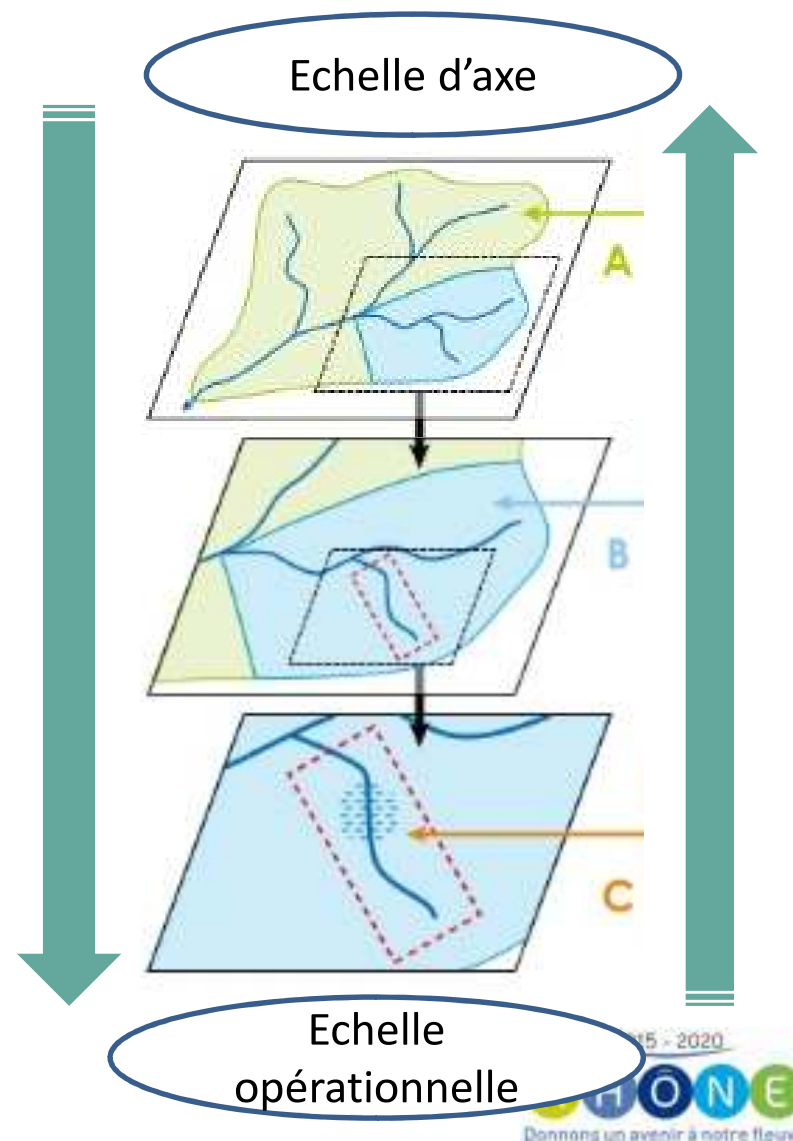
Ce qu'elle n'est pas

- Un plan de gestion stratégique
- Un programme de mesure sur l'axe

Ce qu'elle est

Une **feuille de route partagée** pour la mise en œuvre de la politique « zones humides » du Plan Rhône **sur 2015 – 2020** car elle :

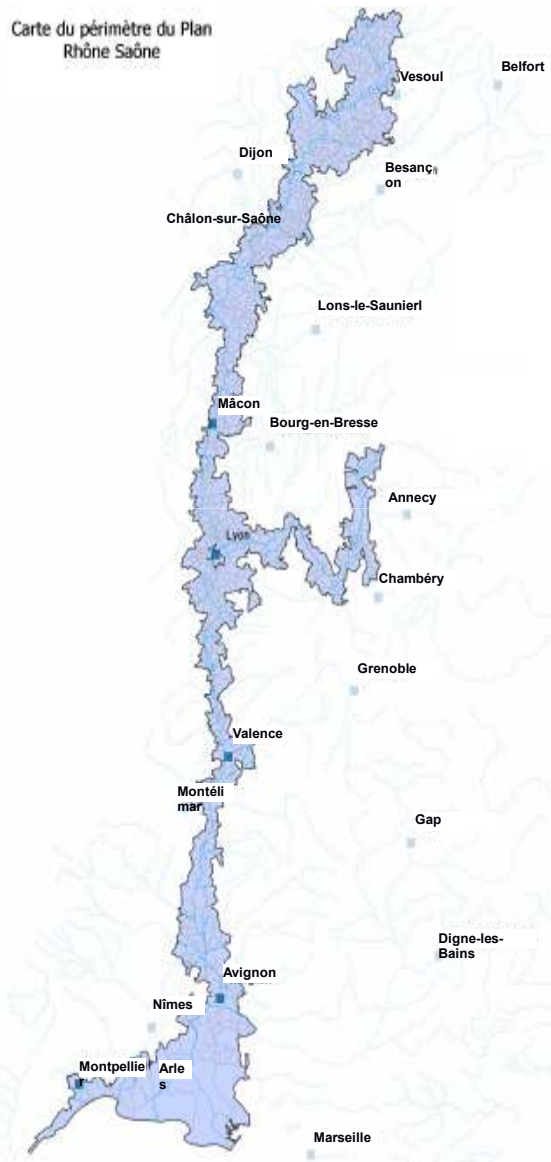
- Est élaborée en **concertation** au sein d'un groupe de travail spécifique





⇒ Un groupe de travail spécifique

Pour une stratégie élaborée entre mi-2015 / fin 2016



- les partenaires institutionnels et financiers du Plan Rhône

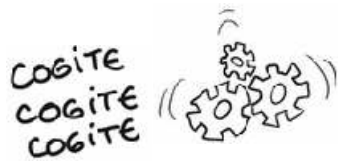


région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



- des représentants ou maîtres d'ouvrage de la gestion des zones humides :





Une stratégie « zones humides » Ce qu'elle est? Ce qu'elle n'est pas?

Ce qu'elle est

Une **feuille de route partagée** pour la mise en œuvre

de la politique « zones humides » du Plan Rhône **sur 2015 – 2020** car elle :

- Est élaborée en **concertation** au sein d'un groupe de travail spécifique



- **Répond aux objectifs opérationnels du CPIER et du POP**

- Reconquérir 400 hectares de zones humides fonctionnelles, dont 200 hectares au titre du POP
- Définir une stratégie inter-régionale cohérente et efficace



et à **leurs orientations** sur les secteurs « à enjeux »

- Élaborer et/ou réviser des documents de gestion
 - Réaliser des actions de restauration et/ou de préservation du fonctionnement
 - Consolider la maîtrise d'ouvrage
- Permet de faciliter la construction de projets et leurs financements « CPIER » et/ou «

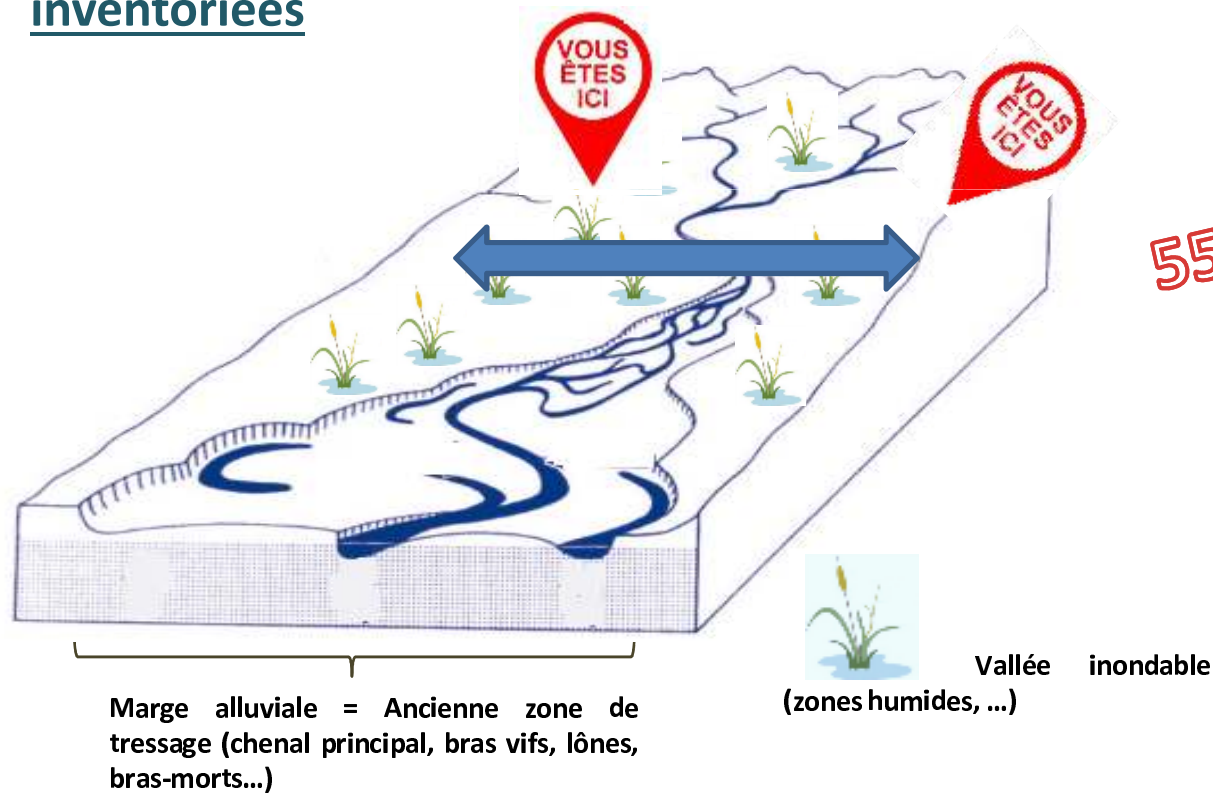




La stratégie zones humides : les espaces considérés au sein de la vallée inondable

⇒ Au-delà des marges alluviales (lien à l'axe « restauration morphologique » du Plan Rhône)

Ce sont plus de 200 000 hectares de zones humides qui ont été inventoriées



55 % du territoire



La stratégie zone humide : l'intérêt de dépasser les marges alluviales

Redonnons leur place aux zones humides

Exemple : relation entre une zone humide et un cours d'eau incisé

Source : « Gough, S. 2007. River geomorphology videos. DVD. Little River Research & Design, Carbondale, IL; www.emriver.com ».

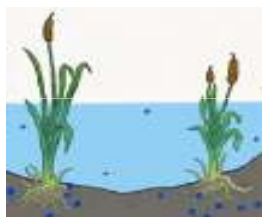


Les zones humides, un atout pour les territoires



Fonctions hydrologiques

- les marais inondables peuvent atténuer les crues de 25%
- la végétation spécifique notamment sur les têtes de bassin versant peut stocker jusqu'à 25 fois son poids en eau pour soutenir les étiages



Fonctions physiques et biogéochimiques

- la végétation spécifique notamment en vallée alluviale peut retenir jusqu'à 16% de l'azote



Fonctions écologiques

- elles abritent 35% des espèces rares et menacées



Adaptation au changement climatique

- les tourbières piègent jusqu'à 30% du carbone dans les sols



La stratégie zone humide : Reconquérir des zones humides fonctionnelles

Un enjeu, c'est :



- ✓ Niveau de dégradation de **l'habitat**, et des **fonctions hydraulique-hydrologique et/ou biogéochimique**
- ✓ Programme de mesure du SDAGE
- ✓ Niveau de dégradation des **corridors écologiques** (SRCE)



127 000 hectares de zones humides sont « à enjeux »



Présence
d'un porteur

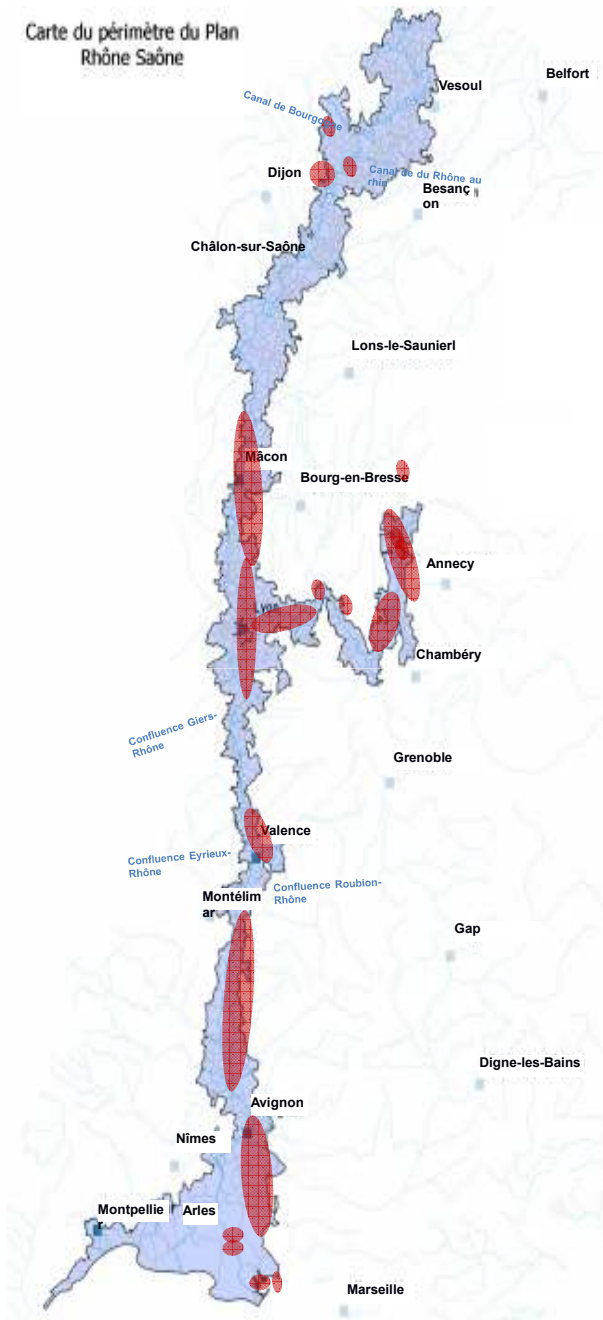
Accès au foncier

Etat d'avancement
du projet

Possibilité de
financement

Ce qu'on assure d'ici 2020 : la réalisation des projets sur
au moins 400 hectares

Carte du périmètre du Plan
Rhône Saône



Une Carte des enjeux Visibles à l'échelle de l'axe

- **3 intérêts**

- Valider les secteurs « à enjeux » d'ors et déjà visibles à l'échelle de l'axe
- Etablir une méthode de priorisation cohérent à l'échelle de l'axe

ET compatible avec les priorisations locales

- Avoir une vision synthétique

- Valable à l'échelle de l'axe : pas exhaustive



Et si un projet n'est pas sur un secteur identifié ?

=> une méthode d'identification des enjeux pour argumenter son projet

Reconquérir au moins 400 ha de zones humides fonctionnelles

Quelles types d'opérations comptent ? ? ?



✓ Acquisition

- ✓ Enlèvement de remblais, Restauration de zone naturelle d'épanchement des crues, Restauration de la capacité de soutien d'étiage des têtes de bassin versant, Restauration de la connectivité entre des prairies humides et le cours d'eau, Coupe et abattage des essences arborées inadaptées (épicéa, peupliers...), Restauration de mosaïque d'habitats...

- ✓ Evaluation de la fonctionnalité suite aux travaux



Restauration
des sites dégradés

Préserver les
sites menacés

Travaux sur des formations ligneuses



Coupe et abattage d'arbres et d'arbustes

Travaux de réhabilitation



Reconversion d'un labour en prairie

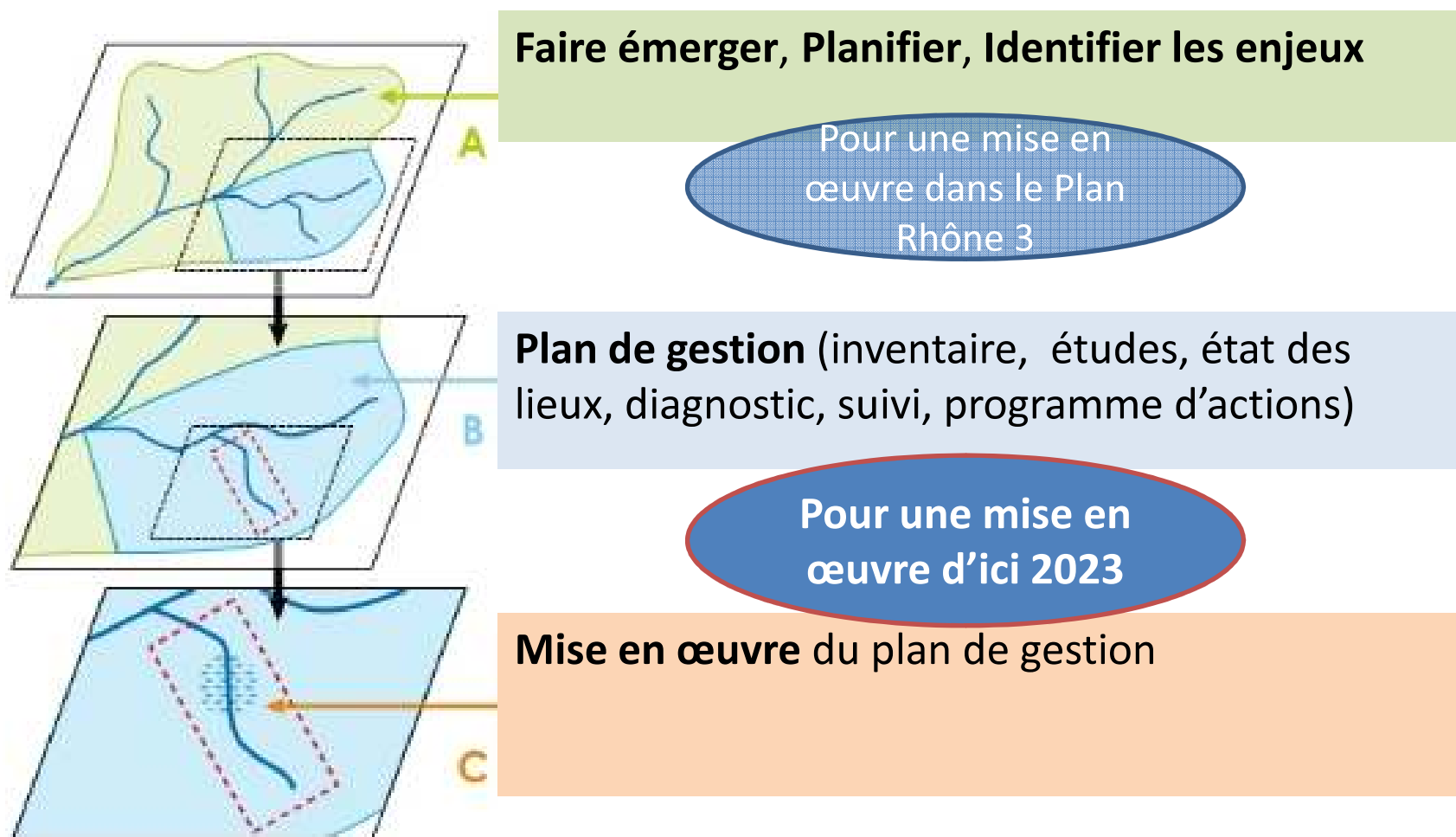


Déboisement, défrichement



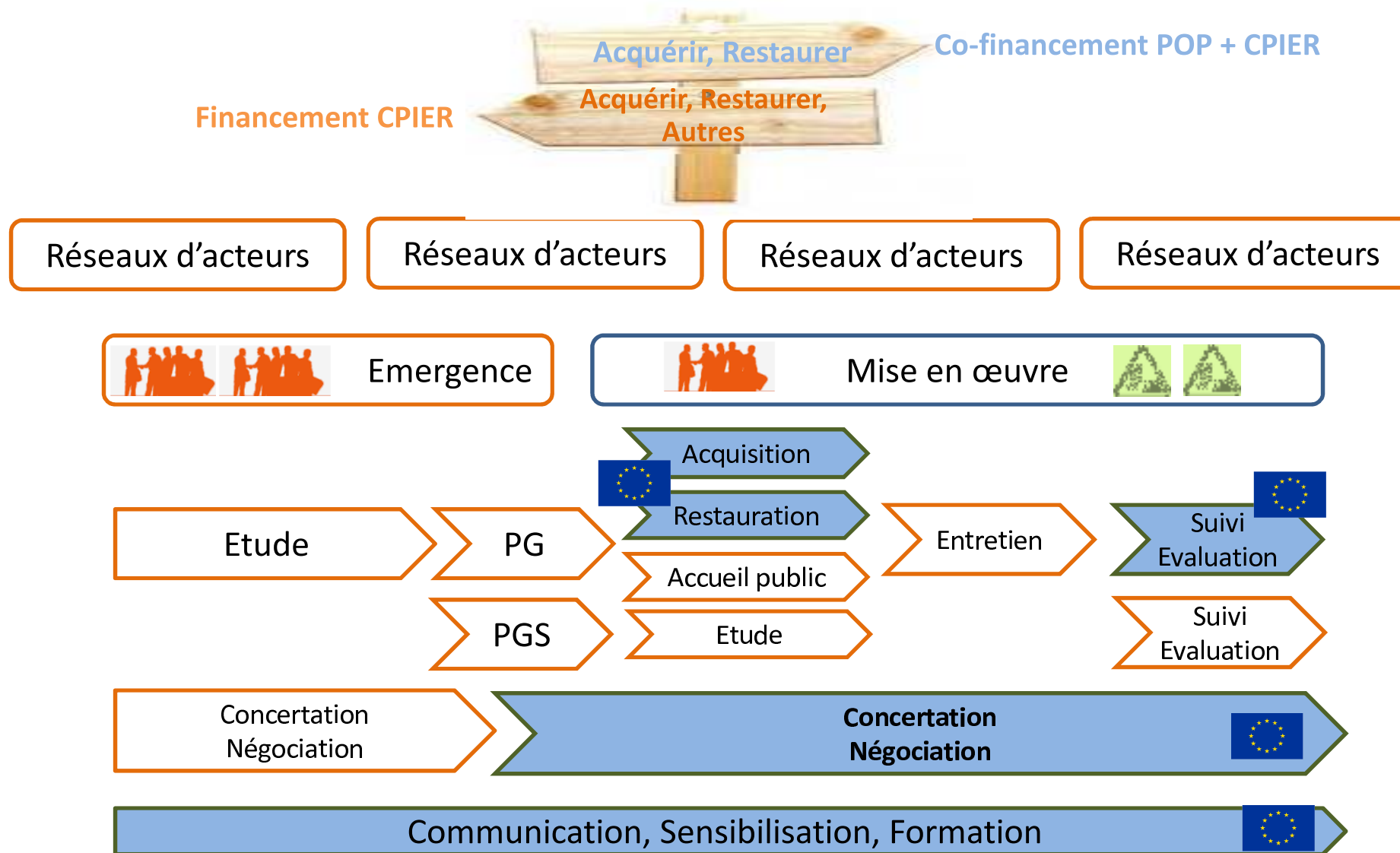
Effacement de drainage

Des financements sur l'ensemble des étapes d'un projet : mise en œuvre ET émergence





Une clef de partage entre POP et CPIER



Rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône - 5ème édition

1^{er} et 2 décembre 2016 - Avignon



POP Rhône-Saône

Le soutien du FEDER

Un soutien aux projets de

- restauration du bon fonctionnement
- acquisition de zones humides
- Incluant les dépenses de travaux ou d'acquisition,, d'animation opérationnelle du projet, d'évaluation et de communication...
- Les critères de priorisation
 - Taille de la surface
 - Association des partenaires
 - Inscription dans une dynamique locale
 - Rapport coût /efficacité
 - Classement en espace naturel protégé (notamment Natura 2000)

Travaux sur des formations ligneuses



Coupe et abattage d'arbres et d'arbustes

Travaux de réhabilitation



Reconversion d'un labour en prairie



Déboisement, défrichement

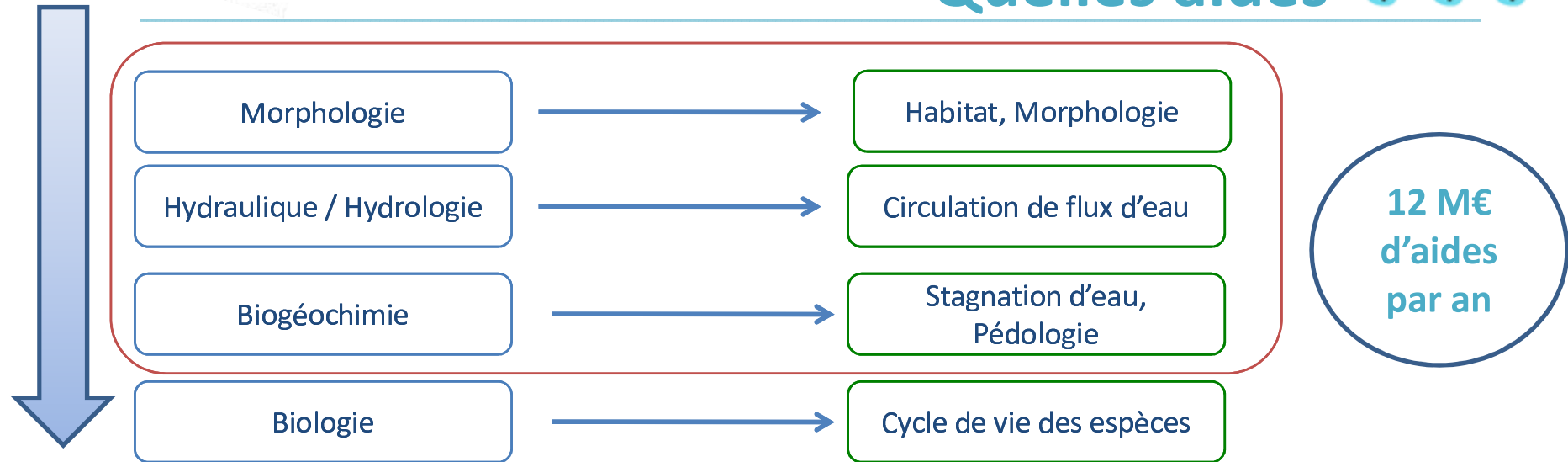


Effacement de drainage



Le programme d'intervention de l'Agence de l'eau

Quelles aides ? ? ?



Plan de gestion : Taux d'aide jusqu'à 80%

- Etude, Inventaire, Elaboration du plan de gestion,
- Ingénierie,
- Evaluation (Rhoméo)

Foncier (animation, acquisition, étude...) : Taux d'aide jusqu'à 80%

Travaux : Taux d'aide jusqu'à 50%

Entretien (sites avec une aide à l'acquisition) : Taux d'aide jusqu'à 50%

Animation territoriale (émergence de projets) : Taux d'aide jusqu'à 50%

Reconquérir au moins 400 ha de zones humides fonctionnelles

- Impact de l'imperméabilisation de zones humides en tête de bassin versant



Reconquérir le bon fonctionnement des zones humides

Une dynamique en marche



Labellisation des projets sur 2 ans : 2,2 M€ de projets

- 9 projets de restauration ou d'acquisition = 180 hectares

Quelques exemples :

**Acquisition (01, 70) –
Commune de Montmerle,
EPTB Saône Doubs**

**Restauration sur
Chautagne – CEN 73,
ONF**

**Restauration de la
lône du Breuil - VNF**

**Restauration du
marais de Boistray –
CREN R/Alpes**

- 8 plans de gestion, études – quelques exemples :

PNA Apron – CEN R/Alpes

**Plan de gestion de
l'Île Boileau – EPTB
Saône-Doubs**

**Lône Reyrieux -
FDPPMA 69**

**Plan de gestion du
site des 2 rives –
CONIB**

Un tableau de bord pour faire connaître et accompagner les projets :

- Où? Type d'enjeu ?
- Nature d'opération : Animation territoriale, Elaboration de plans de gestion, Communication, Sensibilisation
- Besoin des porteurs de projets?
- Échéance de réalisation ..

**Comité des
gestionnaires**



40% de l'objectif du CPIER,
16% de l'objectif POP

Reconquérir le bon fonctionnement des zones humides

Une dynamique qui se poursuit en 2017

- ✓ Fédérer les acteurs : séminaire du réseau des acteurs des espaces naturels , comité de gestionnaires,



- ✓ Des outils communs :

- Plaque de présentation de la stratégie ;
- Elaboration de plaque de retours d'expérience ;
- Echange de pratiques ;
- Capitalisation des outils de communication existants ;
-

- ✓ Mise à disposition des documents

<http://www.planrhone.fr>

- ✓ Assurer un lien entre comité des gestionnaires et instances de pilotage

- ✓ Organisation d'un appel à projet au titre du POP



Reconquérir le bon fonctionnement des zones humides

Merci

